

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 5

Artikel: L'épopée du mulet valaisan
Autor: Pidoux, Bernadette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828357>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

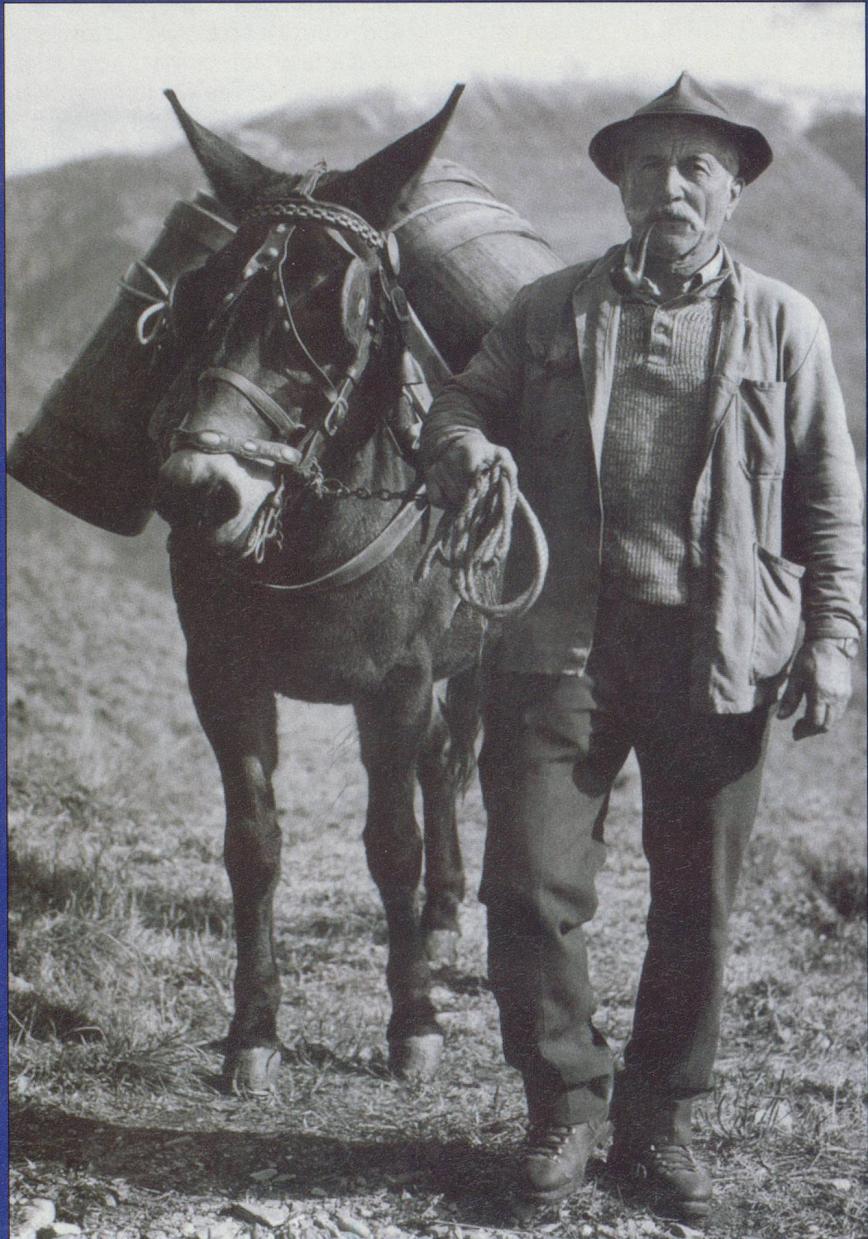
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'épopée du mulet valaisan

Il a servi de monture royale, collaboré à la conquête de l'Ouest américain, et a même tiré des tramways. Le mulet en Suisse a été longtemps un auxiliaire précieux dans les régions alpines. Il méritait donc bien un hommage.



Pour les Valaisans, le mulet représentait une fortune

Patiemment, durant des siècles, le mulet a été le serviteur infatigable de l'homme, qui ne lui a guère exprimé sa gratitude. Un livre intitulé *le Mulet valaisan* rend justice à cet animal fidèle et courageux.

Sans l'homme, le mulet n'existerait sans doute pas. Car c'est lui qui a créé ce croisement d'une jument et d'un baudet. Le mulet, lui, ne peut se reproduire, puisqu'il est stérile. L'animal se confond avec l'histoire humaine. L'Antiquité parle déjà de cet animal, présent dans les armées de Cyrus, et largement utilisé par les Romains. Ce seraient eux qui auraient introduit le mulet dans nos contrées. Au fil du temps, le mulet devient la monture habituelle des ecclésiastiques, des médecins ou des magistrats.

Autrefois, les populations des montagnes valaisannes devaient se déplacer fréquemment dans des conditions difficiles: du village au mayen, du mayen à l'alpage, en plaine, pour le travail de la vigne ou pour se rendre au marché. Les dénivellations étaient importantes et les distances pouvaient être de trente bons kilomètres. Il fallait transporter les victuailles nécessaires à l'alpage, puis descendre les fromages, le beurre et le sérac à la désalpe. Pour tous les travaux en forêt, lorsqu'il s'agissait de charrier des billes de bois, le mulet était décidément indispensable. Mais le mulet en Valais a aussi servi à la construction des routes et des barrages. Au début des années 1950, la construction du téléphérique qui desservait la Grande Dixence nécessita la présence de mulets qui amenaient les énormes vis d'ancrage des pylônes sur des pentes escarpées. Les paysans d'Hérens limitaient la charge par mulet à 80 kg, mais il n'était pas rare qu'on les leste de sacs de ciment dépassant cent kilos.

Peu fortunés, les paysans valaisans avaient souvent de la peine à dégager

de l'argent pour acheter un mulet, c'est pourquoi ils mettaient en commun une somme et acquéraient ensemble l'animal. Ces copropriétés se compliquaient évidemment à la mort d'un des propriétaires, et c'est ainsi que d'aucuns possédaient un quart de mulet! Le droit d'utiliser le mulet était donc proportionnel au fonds investi. Chaque paysan installait une écurie réservée au mulet, distincte du reste du bétail, où il était logé les jours où le paysan en avait l'usufruit. Le propriétaire momentané était tenu de bien entretenir l'animal quand il l'utilisait. Evidemment, les bisbilles ne manquaient pas à ce sujet. Certains exploitaient à outrance l'animal qui ne leur revenait que peu de temps.

Les mullets étaient, de toute façon, peu gâtés. On leur octroyait du pain de seigle souvent bien dur durant de rudes ascensions. Dans le val d'Anniviers, entre Fang et Saint-Luc, les marcheurs et leurs mullets s'arrêtaient toujours sous un gros mélèze, dont les racines servaient de sièges aux hommes épuisés par l'effort. Les mullets savaient que là, justement, on leur donnerait leur bout de pain sec et, spontanément, ils faisaient halte pour obtenir leur friandise.

En 1936, le Valais compte 2481 mullets sur les 3405 qu'abritait la Suisse. Mais d'où venaient toutes ces bêtes? La production indigène n'y suffisait pas. Les mullets étaient importés du Piémont et de Savoie. Les muletons de Savoie devaient être exercés au bât et au char. On investissait ainsi pour vingt à vingt-cinq ans de bons et loyaux services. Les paysans désargentés se rendaient aussi aux écuries de l'armée, à Sion, pour acheter à bas prix des mullets tarés. Il s'agissait de bêtes au mauvais caractère, qu'on signalait par un ruban rouge attaché à la queue.

Deux fois l'an, les mullets étaient menés à la forge de Vex pour être ferrés. C'est là que le forgeron devait se méfier des bêtes récalcitrantes...

Rudes traitements

Les hommes n'étaient pas tendres avec leurs bêtes. Lorsqu'un mulet refusait d'avancer et stoppait net, certains n'hésitaient pas à attacher des brins de paille à sa queue

et à y mettre le feu... Mais il n'était pas rare non plus qu'un mulet, rendu méchant par les mauvais traitements, tue un homme à coups de sabots. Pourtant, comme le souligne Simone Collet, l'auteur du livre, la plupart des paysans étaient conscients qu'une bête bien soignée rendait de meilleurs services.

Le mulet valaisan aidait quotidiennement les plus pauvres et faisait aussi la richesse de quelques-uns. C'est le cas de la famille Lathion. En 1925, la commune de Nendaz avait besoin d'un troupeau de mullets pour transporter le minerai extrait d'une mine de charbon. Jules Lathion, secrétaire communal, obtint cette charge. Jules n'était pas riche et n'avait pas de quoi acheter sa première bête de somme. Ni une ni deux, Jules emprunta à son frère la somme nécessaire. Et ce fut le point de départ d'une grande entreprise de transports qui compta une trentaine de mullets, employés dans la construction des barrages de la Grande-Dixence, de Cleuson et de Salanfe. Le petit-fils de Jules dirige toujours cette entreprise familiale de transports, mais son cheptel s'est motorisé, puisqu'elle est spécialisée dans les autocars!

Le mulet est si bien adapté à la montagne qu'il lui arrive de sauver l'homme qu'il accompagne. Bruno Hosennen devait aller ravitailler

la cabane de Schönbühl, près du Cervin. A plus de 2600 mètres d'altitude, le temps est changeant. Un brouillard épais fit perdre à Bruno toute possibilité de s'orienter. C'est son mulet qui le conduisit sans hésiter jusqu'à la cabane.

L'instinct du mulet est étonnant: en cas d'éboulement, il sait comment réagir. S'il glisse sur un terrain en pente ou glisse dans les cailloux, il ne s'affole pas. Il essaie simplement de se retenir en se penchant dans le sens opposé, ou alors il tombe en se laissant rouler, la tête près du poitrail, et se relève tranquillement au bas de la pente. Très sociable, le mulet adore fréquenter ses congénères, avec lesquels il ne se bat jamais.

Dans les années 1980, le mulet disparut des montagnes valaisannes, supplanté par les transports motorisés. Mais depuis, il a fait sa réapparition comme animal de randonnée, dans le cadre d'un tourisme plus écologique. Son sort est nettement plus enviable que celui de ses ancêtres. Comme le note Simone Collet dans cet album passionnant, un dicton valaisan résumait bien la situation: «Il n'y a de pire destin que mulet en Valais et femme en Anniviers.»

Bernadette Pidoux

Le Mulet valaisan, de Simone Collet, éditions Ketty et Alexandre.



Toute la famille se déplaçait avec son mulet

Photos tirées du livre *Le Mulet valaisan*